



ELECTIONS MUNICIPALES 2014

S'ENGAGER POUR AUTIGNAC



Une équipe apolitique, unie autour de Jean-Claude MARCHI

Autignacoises, Autignacois,

C'est dans **un esprit d'équipe et à l'écoute de la population** que nous voulons travailler à la gestion de notre commune. Cette volonté de mise en commun des énergies et des compétences est une nécessité pour la résolution des affaires municipales.

Le conseil étant une assemblée délibérative, nous, conseillers devons être des **acteurs vertueux**, des **élus efficaces** et des **citoyens généreux de leur temps** pendant les six ans en œuvrant pour le bien être de la population. Il faut appliquer une **gestion juste, transparente et économe des deniers publics** afin de préparer **l'avenir du village**.

Tous dans l'équipe municipale nous devons contribuer à favoriser une atmosphère de **cordialité** et de **respect**. Le **maire, à temps plein**, doit être le premier garant de cette **entente**.

*Si je suis élu, je m'engage à verser la moitié de mon indemnité
de maire pour la mise en place des rythmes scolaires des enfants de l'école.*

Jean-Claude Marchi

NOTRE PROGRAMME

• *Cadre et qualité de vie :*

L'entretien de notre village doit être le souci constant de la municipalité ; voilà pourquoi notre équipe veillera à prendre des mesures qui s'imposent, basées sur 2 axes prioritaires pour l'amélioration du cadre de vie : **la réfection de la voirie et la propreté du village.**

- Nettoyage régulier de toutes les rues du village ;
- Réfection échelonnée de la voirie rurale et communale ;
- Amélioration du plan de circulation ;
- Entretien des chemins vicinaux trop souvent laissés à l'abandon ;
- Amélioration du réseau de téléphonie et d'Internet ;
- Développement du ramassage des encombrants par les services techniques ;
- Conteneurs enterrés dans le cœur du village.
- Entretien des bâtiments publics (carrelage salle Bastide) et rénovation des quartiers anciens ;
- Embellissement du village ;
- Aménagement des abords de la D154, du cimetière au carrefour de la Vierge.



Ne plus voir des tels spectacles désolants



• *Service au public :*

Les services au public (médecin, pharmacien, commerçants, artisans ...) sont là pour faciliter la vie des habitants. La priorité de notre équipe sera de **participer à leur pérennisation au village**, en apportant les conditions nécessaires à leur maintien, voire à leur développement.

- Recherche d'une solution rapide et durable pour le remplacement du médecin qui de fait maintiendra l'activité pharmaceutique ;
- Participation au maintien des commerces de proximité ;
- Maintien de la Poste et de ses services bancaires ;
- Accueil des nouveaux arrivants et remise des cartes d'électeur aux jeunes ;
- Accroissement des responsabilités du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) ;
- Création d'un atelier de gym équilibre pour les séniors ;
- Création d'une « Journée des Associations Autignacoises » ;
- Aide et investissement du conseil municipal au sein de la vie associative.



L'amélioration du « mieux vivre ensemble » c'est aussi la qualité des rapports que nous entretenons avec les citoyens.

• *Jeunesse et affaires scolaires :*

Pour la mise en place des rythmes scolaires prévue à la rentrée 2014, notre équipe s'engage à **diversifier les animations**, à moindre coût pour les parents, réalisables grâce à la mise à disposition de locaux, à la présence d'animateurs et d'un personnel qualifié.

Pour le quotidien des enfants et des parents :

- Sécurisation de la sortie de l'école et des abords de la Promenade ;
- Mise en place de tarifs dégressifs pour le prix des repas à la cantine ;
- Création d'une rampe d'accès pour les poussettes sur la promenade ;
- Aménagement d'un plateau sportif en libre accès sur l'actuel terrain de basket-ball ;
- Dans le cadre de la Communauté de Communes, le centre aéré pourrait fonctionner par exemple le mercredi après-midi ;
- Rénovation des courts de tennis (une subvention a déjà été accordée).



- **Information et communication:**

L'information de chacun des Autignacois repose sur des modes de communication très divers, destinés au **renforcement d'échanges entre acteurs d'un même territoire**, et d'une **concertation entre population et équipe municipale**.

- Permanence des élus, en semaine et le samedi matin ;
- Développement d'un site internet attrayant avec mises à jour régulières ;
- Information régulière par le bulletin municipal, sous forme papier et numérique ;
- Mise en place d'une information rapide via SMS et publications générales ;
- Création de commissions extra-municipales ;
- Institution d'une commission des jeunes, d'un conseil d'ânés ;
- Instauration de « questions à la municipalité » sur les thèmes abordés en conseil municipal.

- **Une gestion efficace et anticipatrice de l'avenir :**

Il est dès à présent nécessaire de mettre en place **une gestion saine et efficace** qui elle seule permettra de préparer au mieux l'avenir d'Autignac.

- **Espace JOURFIER** : dans un premier temps, démolition partielle, aménagement d'un parking et d'une communication entre la place Jules Ferry et la rue du 8 mai. Par la suite, cet espace sera réaménagé grâce à des **consultations de la population** qui permettront de connaître ses réelles attentes.



- **Station d'épuration** : mise en service en 1977, la station d'épuration actuelle est devenue obsolète : son remplacement devient inéluctable et sera réalisé au cours du mandat ;
- Finalisation du **Plan Local d'Urbanisme (PLU)** dans le respect des règles édictées par le Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) ;
- Dépôts de dossiers en vue de l'obtention de subventions ;
- Participation à la rénovation des logements anciens et lotissement éventuels, en vue d'une consolidation de l'effectif scolaire.

- **Economie et fiscalité :**

Le tourisme, pôle du développement de notre commune devra être considéré, notamment au travers de l'édition d'une brochure multilingue qui fera rayonner notre commune par ses atouts.

Mais le village reste aussi un lieu de travail, c'est pourquoi la viticulture doit être défendue, car elle mérite respect et dignité. Ce soutien à la viticulture pourra passer par une nouvelle action intercommunale (en concertation avec les viticulteurs d'Autignac et en se rapprochant d'autres communes) pour l'obtention d'une **aire de lavage** et de **traitement des eaux**, respectueuse de l'environnement et des deniers publics.

Les entreprises, les commerces et l'artisanat installés à Autignac génèrent aujourd'hui des emplois ; sachons être à l'écoute de ces acteurs économiques pour préparer l'avenir de notre village.

La pression fiscale locale est déjà supérieure à la moyenne nationale. En conséquence, les investissements devront être maîtrisés pour ne pas alourdir le poids, déjà important, de la dette.

- **Participation active à la Communauté de communes et aux Syndicats Intercommunaux :**

La communauté de communes « Les Avant-Monts du Centre Hérault » va prendre des compétences qui, directement, vont impacter la gestion de la commune. Notre présence y est indispensable pour affirmer nos décisions.

NOTRE PROGRAMME



Sylvie LACOTTE
Kinésithérapeute
54 ans



Jean-Claude MARCHI
Retraité
Education Nationale
Conseiller sortant
65 ans

Floréal PLAZA
Ingénieur B.T.P.
60 ans



Antoine BARXIAS-CASTIES
Etudiant
4^{ème} année
Droit Public
21 ans

Le 23 mars 2014



**Votez liste entière
S'ENGAGER
POUR AUTIGNAC**

conduite par

Jean-Claude MARCHI

<http://autignac.blogs.midilibre.com>

<https://www.facebook.com/pages/Sengager-pour-Autignac/>

Evelyne DA COSTA
Adjointe sortante
56 ans



Jacky HARLINGUE
Retraité
EDF
62 ans



Marie-Laure PULLARA
Viticultrice
32 ans



Alain BOSC
Retraité
Directeur Poste
63 ans



Lucie PASQUIER
Ergothérapeute
33 ans



Sandrine FICHELE
Assistante
Commerciale
44 ans



Fabien DUHAN
Employé
Poste
22 ans



Jean-Paul DANA
Intermittent
Du spectacle
44 ans



Angélique GOUDARD
Technicien
Clientèle
43 ans



Jacques ELIEZ
Retraité
Ingénieur
BTP
71 ans

Darren KENNEDY
Directeur
Commercial
43 ans



Ne pas jeter sur la voie publique